



Troisième Plan d'action national 2021 - 2023

Résumé





Mentions légales

Troisième Plan d'action national (PAN) 2021–2023
dans le cadre de la participation au Partenariat pour
un gouvernement ouvert (PGO)
– Résumé –

Éditeur

Bundeskanzleramt (Chancellerie fédérale)
Willy-Brandt-Str. 1
10557 Berlin

Contact

Division État numérique
OGP@bk.bund.de

www.open-government-deutschland.de

Date de publication

Août 2021

Licence

Creative Commons Attribution 4.0
International (CC BY 4.0)

Crédits photographiques

Page 5 : Gouvernement fédéral / Steffen Kugler

**Dans le cadre de la participation au Partenariat
pour un gouvernement ouvert**

Troisième Plan d'action national 2021 – 2023

Résumé





***Madame Angela Merkel,
Chancelière de la
République fédérale
d'Allemagne:***

« La démocratie vit d'un échange ouvert. Le Partenariat pour un gouvernement ouvert illustre la manière dont une action gouvernementale ouverte et transparente aide à renforcer la confiance nécessaire pour maîtriser collectivement la crise du coronavirus. Je suis très reconnaissante de cet engagement ! »

**Extrait de son message du 24 septembre 2020
à l'occasion du sommet virtuel des dirigeants
du PGO : ¹**

Depuis 2016, l'Allemagne fait partie du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ou Open Government Partnership (OGP). Le présent Plan d'action national (PAN) est le troisième à avoir été adopté dans le cadre de cette participation. Cette nouvelle version contient également des contributions des Länder.

¹ Voir video sur <https://www.open-government-deutschland.de/opengov-de/service/mediathek>

Concernant le terme « gouvernement ouvert »

Selon la définition de l'OCDE², le « gouvernement ouvert (« Open Government ») signifie une action gouvernementale et administrative ou encore une « culture de la gouvernance ». Il vise notamment à renforcer la **transparence**, la **participation** et la **coopération** afin d'appuyer un meilleur travail gouvernemental. Pour le PGO, les aspects de la **lutte contre la corruption** et de l'**utilisation des nouvelles technologies** sont par ailleurs importants pour appuyer une gouvernance ouverte. À l'échelle internationale, l'**inclusion**, les **objectifs mondiaux de développement durable** (ODD) et le maintien de l'« **espace civique** »³ jouent un rôle d'importance croissante.

Généralités sur le PGO et les plans d'action nationaux

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ou Open Government Partnership (OGP) est une **initiative internationale** qui regroupe 78 États participants œuvrant pour un **gouvernement ouvert**. L'Allemagne en fait partie depuis 2016.

Les États membres du PGO doivent présenter un plan **d'action national** (PAN) tous les deux ans. Ces plans d'action sont établis en coopération avec la société civile, cette dernière commentant les projets par exemple, soumettant des idées ou encore prenant part à la discussion des options possibles. Ils comprennent entre cinq et quinze engagements volontaires. Ces engagements représentent des mesures si possible ambitieuses, mesurables et importantes en vue du gouvernement ouvert que le gouvernement se propose de prendre. Toutes les mesures prises pour réaliser ce plan d'action, par exemple les conceptions, les idées de la société civile ou les résultats des conférences, doivent être documentées en ligne. Les expertises indépendantes mandatées par le PGO pour élaborer et mettre en œuvre le PAN complètent les rapports intérimaires et finals du gouvernement. En outre, le PGO organise régulièrement des sommets, des campagnes, la recherche scientifique et l'échange professionnel.

Le Comité directeur s'occupe des modalités de participation et de l'orientation du PGO. Il comprend à parité 11 gouvernements et 11 représentantes et représentants d'organisations de la société civile. Depuis le mois d'octobre 2019, l'Allemagne siège dans cet organe.

Le site Internet officiel du PGO est www.opengovpartnership.org.

² Organisation de coopération et de développement économiques

³ Cadre juridique, financier et autre pour le développement de la société civile et la participation démocratique

Le gouvernement ouvert, c'est important

Les défis sociétaux peuvent être mieux gérés par le gouvernement et par l'administration lorsque la société civile, les milieux économiques et scientifiques y contribuent. Ces dernières années, l'Allemagne a fait de bonnes expériences dans ce domaine. Par ailleurs, la pandémie a permis au Gouvernement Ouvert de progresser dans bien des domaines : des possibilités de participation numérique ont été rapidement offertes. La transparence a été assurée, par exemple à propos de la situation sanitaire, et des nouvelles pistes de coopération ont été trouvées, comme par exemple le suivi de contacts.

La pandémie a démontré l'importance de la transparence et souligné le fait que les politiques publiques reposent sur des données et faits scientifiques et permettent la participation. Cela vaut aussi pour la situation politique en général ainsi que pour l'action administrative concrète en lien avec la pandémie.

La participation au PGO attire notre attention sur les domaines dans lesquels des approches ouvertes contribuent à résoudre des problèmes. Ainsi, le gouvernement ouvert apporte un soutien dans tous les domaines des politiques et à tous les échelons administratifs.

Le gouvernement ouvert dans la pratique

En Allemagne, le gouvernement ouvert est largement développé, même s'il n'est pas nommé expressément. Voici quelques exemples au niveau fédéral :

- L'application **Corona-Warn-App** du gouvernement fédéral est un logiciel libre gratuit (open source). Chacun peut voir le code source et contribuer à l'amélioration de l'application. Elle est développée constamment en tenant compte des retours.⁴
- Le Bundestag allemand a adopté la « **2^e loi sur les données ouvertes** » et la « **loi sur l'utilisation des données** » le 24 juin 2021, ce qui a permis d'améliorer encore la fourniture et l'utilisation des données ouvertes.
- Sur la base du nouveau **règlement sur les statistiques relatives aux marchés publics** (VergStatVO), des statistiques fédérales générales relatives aux marchés publics et aux concessions sont désormais disponibles.
- Grâce à la **loi sur l'accès en ligne des services administratifs** (OZG), l'administration fait l'objet d'une numérisation conviviale⁵. Le PGO est mis en œuvre sous forme de division du travail à l'échelon fédéral et en coopération avec les nombreuses parties prenantes intéressées. Le tableau de bord du PGO présente le progrès réalisé de manière transparente.⁶

4 Voir <https://www.bundesregierung.de/breg-de/themen/corona-warn-app/corona-warn-app-faq-1758392>

5 Voir <https://www.onlinezugangsgesetz.de>

6 Voir <https://www.onlinezugangsgesetz.de/dashboard>

- La loi sur le registre des lobbies entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022⁷. Une obligation d'enregistrement sera alors introduite pour les représentants d'intérêt vis-à-vis du Bundestag et du gouvernement fédéral. Par ailleurs, ils s'engageront à respecter un code de conduite élaboré par le Bundestag allemand et le gouvernement fédéral avec la participation de la société civile⁸.
- Le gouvernement fédéral a présenté la **stratégie sur les données**. Elle est le résultat d'un large processus participatif incluant un sondage en ligne avec plus de 1 200 participants⁹. Le 7 juin 2021, une stratégie sur les données ouvertes (open data) a été présentée par ailleurs pour les cinq prochaines années.¹⁰

Il existe de nombreuses autres mesures de gouvernement ouvert au niveau des Länder et des communes. Voici quelques exemples :

- L'application Bayern App fournit un accès mobile à un grand nombre de services publics et communaux et d'information concernant l'administration publique.
- Au Brandebourg, les informations numériques de GEOBASE sont mises à disposition gratuitement dans le respect des principes relatifs aux données ouvertes.
- En Rhénanie du Nord-Westphalie, de nombreux projets de gouvernement ouvert sont issus du programme de région pilote numérique (« Digitale Modellregion »). Cela comprend notamment la plateforme centrale des données ouvertes de Paderborn et la création du laboratoire urbain de Soest.
- Le 1^{er} janvier 2020, le Schleswig-Holstein a mis en service un portail de la transparence sur lequel l'administration du Land publie des documents.

Genèse du troisième Plan d'action national

Le gouvernement fédéral a élaboré le troisième PAN entre mars et juin 2021. Cette fois, la démarche s'est faite en deux étapes. Au mois de mars, la société civile a pu commenter une première esquisse non contraignante des ministères fédéraux. De nouvelles propositions ont également été soumises par la suite. Le gouvernement fédéral s'est appuyé sur quelque 90 avis et commentaires de la société civile (dont environ 50 nouvelles propositions) pour élaborer le projet de PAN. Au mois de mai, la société civile a obtenu la possibilité de commenter ce projet. Pendant la deuxième phase de participation, 60 commentaires ont été soumis. Le gouvernement fédéral a ensuite parachevé le troisième PAN. Celui-ci a été adopté le 30 juin et complété en juillet 2021 par trois contributions des Länder : un engagement de la Ville libre et hanséatique de Hambourg et deux autres du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

- **Le gouvernement fédéral est très reconnaissant aux représentantes et représentants de la société civile pour leur engagement, le temps investi et leurs précieuses contributions.**

7 Voir <https://www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2021/kw12-de-lobbyregister-798182>

8 Voir <https://www.bundestag.de/parlament/lobbyregister/neuer-inhalt-832004>

9 Voir <https://www.bundesregierung.de/breg-de/suche/datenstrategie-der-bundesregierung-1845632>

10 Voir <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2021/07/open-data-strategie-der-bundesregierung.html>

Voici ce que le gouvernement fédéral prévoit dans le troisième Plan d'action national :

6.1

Fondement pour l'amélioration de l'accès aux informations juridiques

Le ministère fédéral de la Justice et de la Protection des Consommateurs se charge d'élaborer le projet de portail d'information juridique unique, moderne et convivial. Dans le futur, ce portail fournira gratuitement à tous une offre numérique nettement élargie d'informations juridiques de la Fédération.

6.2

Accès amélioré au Bulletin interministériel fédéral

Le Bulletin interministériel fédéral (GMBI) est l'organe de publication officiel du gouvernement fédéral. Il est publié par le ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire. Désormais, la plupart des contenus du GMBI seront disponibles gratuitement et en ligne.

6.3

Transparence de l'octroi des autorisations pour les grands projets d'infrastructures dans le secteur des transports

Le ministère fédéral des Transports et des Infrastructures numériques créera une plateforme d'information en ligne accessible au public. Des informations sur les procédures de planification et d'autorisation des grands projets d'infrastructures de la Fédération dans le secteur des transports pourront y être consultées.

6.4

Fourniture du rapport d'intégrité du gouvernement fédéral sous forme de données ouvertes et ajout aux rapports d'aspects de la révision interne

Le ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire présentera à l'avenir un rapport unique sur la gestion de l'intégrité dans l'administration fédérale et il publiera également sous forme de données ouvertes la base de données qui s'y rapporte.

6.5

Développement suivi de la plateforme d'information sur les données administratives (VIP)

La plateforme d'information sur les données administratives de l'Office fédéral de la statistique (StBA) donne un aperçu des différents registres publics et des propriétés des données qui y figurent. Le StBA élaborera une stratégie précisant la manière dont la « validité open data » des stocks de données administratives pourra être présentée à l'avenir sur la base de critères uniformes.

6.6

Promotion du partage de connaissances dans le domaine des données ouvertes

Le Centre de compétences pour les données ouvertes (CCOD) à l'Office fédéral d'administration mettra en place un format permanent de conférences et de forums techniques qui renforcera la fourniture coordonnée de données administratives ouvertes via un échange de connaissances interministériel intensif, mais également avec la science, la société civile, les milieux économiques et les Länder.

6.7**Développement participatif du prochain plan d'action national pour l'éducation au développement durable**

De nouveaux engagements seront formulés en vue du prochain plan d'action national pour l'éducation au développement durable. Le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche associe le large public dans le cadre d'un processus de consultation afin que les organes impliqués dans le processus d'éducation au développement durable puissent tenir compte de ces idées.

6.8**Consolidation du dialogue sur les micropolluants**

Le dialogue sur les micropolluants sera consolidé au sein de l'Agence fédérale de l'environnement. Les différentes parties prenantes (par exemple fabricants de produits, secteur agricole, associations environnementales, syndicats, Länder) se chargeront de développer des mesures potentielles pour réduire la présence de micropolluants dans nos cours d'eau.

6.9**Centre national de suivi de la biodiversité**

Le Centre national de suivi de la biodiversité a été créé à l'Office fédéral dans le but de conserver la nature. Il est chargé de faire la synthèse de la pratique et de la recherche en matière de suivi, de traiter les données provenant de sources de suivi existantes et de les fournir au public, de développer la gestion des données ainsi que de mettre en réseau les acteurs de ce secteur, de leur donner les moyens requis et de les encourager.

Projets du gouvernement fédéral auxquels des Länder sont associés :

7.1**Plateforme open source de l'administration publique**

Le ministre fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire, ainsi que les Länder de Bade-Wurtemberg et Rhénanie du Nord-Westphalie créent une plateforme libre (open source) de l'administration publique, qui sera également accessible pour les acteurs en dehors de l'administration. Cette plateforme digitale permettra d'offrir un registre (code repository) de solutions logicielles et de leur code source, d'opérer un stockage structuré des projets logiciels et de procéder à leur administration et à leur développement commun.

7.2**Simplification standardisée de l'accès des entreprises aux marchés publics**

Le ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire et la Ville libre hanséatique de Brême créeront un service de publication central national (BKMS) pour les marchés publics. Le BKMS recevra les avis pour la passation des marchés dans une norme de données unique regroupant si possible toutes les plateformes de publication, examinera leur exhaustivité et leur plausibilité et en fournira l'accès aux entreprises et aux citoyens pour des recherches individualisables, y compris en tant que données ouvertes (OCDS) à tout moment.

Contributions spécifiques des Länder à ce troisième Plan d'action national :

8.1

Ville libre et hanséatique de Hambourg :

Participation citoyenne et information – numérisation des services administratifs en vue de la participation et de la fourniture de l'ensemble des plans dans le contexte de la planification spatiale

Hambourg développera des produits logiciels, en tant qu'implémentation de référence, afin d'apporter le meilleur soutien numérique possible aux procédures de participation dans le domaine de la planification spatiale et de l'approbation des plans et de fournir l'ensemble des plans. Ensuite, les produits logiciels pourront être partagés et utilisés selon le principe « un pour tous » avec d'autres Länder et communes intéressés.

8.2

Rhénanie du Nord-Westphalie I :

Amélioration de la qualité et de la quantité des données des entreprises de services publics et des données électorales

La Rhénanie du Nord-Westphalie créera le cadre technique et juridique nécessaire pour que les données des entreprises de services publics puissent être également publiées en tant que données ouvertes. De plus, tous les fournisseurs de données du secteur public de Rhénanie du Nord-Westphalie (entreprises de services publics, communes et autorités du Land) seront soutenus pour permettre une publication conviviale de données de qualité. Les données électorales seront standardisées et les fournisseurs de données seront sensibilisés à la qualité de leurs données.

8.3

Rhénanie du Nord-Westphalie II :

Renforcement de la participation citoyenne via la participation en ligne

La Rhénanie du Nord-Westphalie créera un portail participatif au niveau du Land (www.beteiligung.nrw.de), qui sera développé en fonction des besoins, en coopération étroite avec les communes de Rhénanie du Nord-Westphalie, les autorités du Land et l'État libre de Saxe en tant que partenaire de coopération. De plus, des orientations communes pour la participation du public aux procédures formelles et informelles seront élaborées afin d'améliorer la qualité des procédures de participation.



Les prochaines étapes :

Pour s'informer de la mise en œuvre de ce plan d'action et de ses grandes étapes, veuillez consulter le site www.open-government-deutschland.de. Vous y trouverez des informations constamment mises à jour concernant les mesures de gouvernement ouvert en Allemagne et l'inscription au bulletin d'information.

La participation au PGO est un processus évolutif. L'élaboration du quatrième Plan d'action national est prévue au premier semestre 2023.